

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 12 avril 2016**

**Membres présents :** Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Brigitte NUER, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Marie-Claude DARBEL, Sophie BENEDETTO, Isabelle DURIEUX.

**Membre représenté :** Alain DOMINJON (procuration à Danielle BOCHET).

**Membres absents :** Ludovic GROS, Patrick ALLARD.

**Date de la convocation :** 4 avril 2016

Le compte rendu du conseil municipal du 17 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

**Secrétaire de séance :** Michel FERRARIO

### Ordre du jour

1. Plan local d'urbanisme,
2. Affaires foncières,
3. Tarifs caveaux,
4. Rapports 2015 de l'eau et de l'assainissement,
5. Personnel communal,
6. Questions et informations diverses.

#### **1 - Plan Local d'Urbanisme**

Monsieur le Maire expose la demande de Monsieur Guy DURIEUX relative à sa parcelle ZB 77 d'une superficie de 580 m<sup>2</sup> située au Nezet classée en zone Agricole.

Cette parcelle, proche de terrains classés constructibles pourrait permettre à sa fille, Madame Martine DURIEUX, d'établir sa résidence principale à Hermillon.

Aussi, le propriétaire demande la modification de zonage afin de la classer en zone AUD.

Yves DURBET explique que cela nécessite la mise en place d'une procédure de révision simplifiée qui pourra être menée par les services de la mairie, sous la conduite de la Direction Départementale des Territoires et la participation d'un commissaire enquêteur.

Après avoir rappelé les investissements réalisés dans la commune (viabilisation de secteurs) qui permettent la constructibilité de terrains notamment dans cette zone, le Maire propose de lancer la procédure. Si les Personnes Publiques Associées (Etat, Département, Chambre d'Agriculture, Syndicat de Pays de Maurienne,...) se portent favorables, le PLU sera révisé et la parcelle ZB 77 deviendra constructible.

*Vote : 9 Pour - 2 Contre - 2 Abstentions*



#### **2 - Affaires foncières**

Yves DURBET rappelle l'inscription de la construction d'un réservoir d'eau potable au budget primitif 2016.

Après étude du dossier, cette infrastructure se réalisera au-dessus des vignes d'Hermillon, sur la commune de Le Châtel. Foncièrement, cette opération peut nécessiter l'achat des trois parcelles suivantes. Il est proposé un prix de 2€ le m<sup>2</sup> en référence à des acquisitions similaires.

Parcelle	Superficie	Propriétaire
E 649	45 m <sup>2</sup>	Georgette BOCHET
E 650	318 m <sup>2</sup>	Annick, Maxime et Eric GRANGE
E 651	335 m <sup>2</sup>	Maurice BRUN

*Vote : 13 Pour*

#### **3 - Tarifs caveaux**

Danielle BOCHET rappelle la construction de trois caveaux trois places réalisée par l'entreprise VALENZANO pour un montant de 11 007 €.

En ce qui concerne la vente de caveaux, la commune est tenue de les revendre au prix coutant. Aussi, le prix de refacturation unitaire de ces trois caveaux (n°137, n°138 et n°139) est de 3 669 €.

A ce jour, il reste un caveau trois places (n°136) au prix de 3210 € et trois caveaux six places (n°101, n°117 et n°134) au prix de 4 920 € issus de la précédente réalisation.

A noter que les prix des concessions restent inchangés.

*Vote : 13 Pour*

#### **4 - Rapports 2015 de l'eau et de l'assainissement**

François ANDRE présente au conseil municipal les rapports annuels sur le prix et la qualité de l'eau potable et du service d'assainissement collectif d'Hermillon.

Ces rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service.

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver ces deux rapports qui seront mis en ligne sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr).

\* Approbation du rapport de l'eau potable pour 2015:  
*Vote : 13 Pour*

\* Approbation du rapport de l'assainissement collectif pour l'année 2015 :  
*Vote : 13 Pour*

## 5 - Personnel communal

### • Adjoint technique contractuel

Afin de palier l'absence d'un adjoint technique, Danielle BOCHET propose le recrutement d'un agent contractuel du 9 mai au 31 octobre 2016 pour renforcer les services techniques.

*Vote : 13 Pour*

### • Emplois jeunes saisonniers

Yves DURBET propose de reconduire le principe de recrutement de CDD de 15 jours durant la période estivale, destiné aux jeunes Hermillonins de 16 ans révolus jusqu'à l'année de leur 20 ans.

Un dossier est à retirer en mairie pour les personnes intéressées et une réunion d'information collective sera organisée.

*Vote : 13 Pour*

### • Journée de la Platière

Le Maire informe le conseil que la journée d'entretien du chemin de la Platière aura lieu Samedi 11 juin 2016.

Il propose l'embauche de personnes pour cette corvée.

*Vote : 13 Pour*

### • Assurance risque statutaire

Danielle BOCHET présente le projet du Centre de Gestion de la Savoie relatif à la souscription d'un contrat d'assurance groupe pour la couverture du risque statutaire du personnel public territorial.

Elle rappelle que cette couverture implique des charges financières et que l'adhésion à ce contrat commun pourrait permettre d'en réduire le coût.

A ce stade de la démarche, la commune ne prend pas d'engagement ferme. C'est seulement au terme de la consultation et au vu des conditions financières obtenues que le contrat sera conclu ou pas.

Il est donc proposé de donner mandat au Centre de Gestion pour réaliser les démarches nécessaires à cette procédure.

*Vote : 13 Pour*

## 6 - Questions et informations diverses

### **Danielle BOCHET :**

\* Remercie le personnel communal en charge des Temps d'Activités Péri-éducatives ainsi que l'intervenant extérieur pour les prestations effectuées avec les enfants. Les travaux réalisés sont exposés à la médiathèque.

\* Fait part du montant définitif de la Dotation Globale de Fonctionnement, soit 3 341 € (la somme de 3 000 € avait été budgétisée).

\* Informe que la Communauté de Communes Cœur de Maurienne recherche des jeunes (majeurs) pour travailler à la piscine cet été.

\* Annonce l'acquisition de 11 aquabikes par la CCCM pour le centre nautique intercommunal.

\* Rappelle la fusion de la CCCM avec la Communauté de Communes de l'Arvan au 1<sup>er</sup> janvier 2017. A ce titre, la représentativité des communes va changer, notamment pour Hermillon qui n'aura plus 3 mais 1 seul élu sur les 38 futurs élus représentants.

\* Précise que l'Opération « 1ère Page » se tiendra à la médiathèque d'Hermillon le 21 mai prochain.

**Michel FRUMILLON** rappelle le projet de stèle en l'honneur de Monsieur Léopold DURBET et présente la proposition de SOLID'Art.

**Isabelle DURIEUX** s'inquiète des problèmes liés à l'insalubrité d'un terrain appartenant à des propriétaires privés aux Droux. En effet, l'amas de déchets divers (bois, palettes,...) accentue la présence de nuisibles.

Yves DURBET, après de nombreux courriers et contacts téléphoniques, va de nouveau rencontrer les propriétaires afin d'en obtenir le nettoyage.



Temps d'Activités Péri-éducatives à Hermillon